

Composition sur une question de la société contemporaine : Faut-il encore être féministe ?

Simone Veil, décédée cette année, se revendiquait rarement comme féministe. Pourtant, la loi qui porte son nom et qui autorise l'interruption volontaire de grossesse depuis 1975 (certes sous certaines conditions, progressivement devenues moins contraignantes) la désigne de fait comme «étant» une des principales figures féministes du pays.

Son attitude réservée à l'égard du terme « féministe » s'explique par la charge polémique qu'il peut sembler porter. Être féministe, ce serait alors prendre le parti des femmes contre les hommes, alors désignés comme des oppresseurs. Toutefois, au moins dans le sens qui est généralement attribué à cette notion, « être féministe » ne renvoie pas à une posture d'opposition mais à la défense d'un modèle de société dans lequel femmes et hommes sont égaux. Selon cette acceptation, être féministe apparaît représenter une véritable exigence morale dans les sociétés contemporaines respectueuses des droits de l'homme.

L'injonction à être féministe s'est cependant beaucoup complexifiée au cours des dernières décennies, au point qu'elle pourrait désormais être difficile à suivre. Les théories féministes se sont complexifiées et diversifiées, émettent des jugements parfois contradictoires sur ce qu'implique d'être féministe en termes d'actions à mener et de comportement à adopter. Certaines revendications féministes, en particulier pour ce qui concerne l'égalité des droits, ont été satisfaites, conduisant à s'interroger sur la question de savoir si un modèle de société d'égalité des sexes a toujours besoin d'être défendu. Au-delà, les conséquences de l'affirmation d'une société féministe soulèvent des inquiétudes plus ou moins légitimes qui peuvent rendre les individus réticents à être féministes.

Dans ce contexte, en quoi reste-t-il nécessaire d'adopter une manière d'être qualifiable de féministe ?

Malgré les succès, les polémiques et les risques liés au féminisme, être féministe reste un devoir moral (I). Être féministe implique une redéfinition de son comportement aussi bien en tant que membre de la société qu'en tant qu'agent public (II).

Si les principales revendications liées à l'égalité des hommes et des femmes ont été satisfaites (A) et que l'extension de ces revendications soulève des oppositions (B), être féministe semble devoir rester une injonction morale.

Le féminisme a vu ses principales revendications satisfaites, en particulier au cours des soixante-dix dernières années. Le féminisme est né à la fin du XVIII^e siècle, dans le même mouvement que la Révolution Française. Dans Les Défis de la République, un ouvrage collectif publié en 2017, il est montré que la Révolution a lieu dans un contexte de relégation des femmes à la sphère domestique, les hommes lettrés de l'époque s'étant rangés à l'idée que la sphère publique et la politique relèvent du masculin, tandis que la féminité est associée à l'espace domestique. Olympe de Gouges publia alors un pamphlet, la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, revendiquant par là une reconnaissance de l'égalité des droits entre les sexes. Elle sera guillotinée sous la Terreur pour ses prises de position, tandis que Napoléon, dans le code civil, plaçait les femmes sous la tutelle de leurs maris, dans une position de minorité rapprochée des « enfants et des aliénés ».

Toutefois, les revendications sociales de plus en plus fortes à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle ont conduit à la reconnaissance progressive des droits des femmes en France et en Europe (tandis que certains pays du sud avaient déjà reconnu le droit de vote aux femmes dès le XIX^e siècle). En France, ce n'est qu'en 1944 que le droit de vote est reconnu aux femmes. La tutelle exercée sur elles par leurs maris s'est progressivement atténuée, avec la suppression de l'autorisation maritale nécessaire pour ouvrir un compte en banque ou pour travailler. Leur accès à l'éducation supérieure s'est développé, avec l'ouverture de concours d'accès à l'école polytechnique par exemple. Le contrôle des femmes sur leur corps, qui fait partie des revendications de la seconde vague du féminisme portée par Simone de Beauvoir dans Le deuxième sexe, s'est développé avec la légalisation de la pilule contraceptive en 1967 par la loi Neuwirth et de l'IVG en 1975.

Toutefois, le féminisme s'est désormais étendu à de nouvelles revendications tandis que persistent des inégalités injustifiables entre femmes et hommes. La « troisième vague » du féminisme a beaucoup complexifié l'appréhension de ce mouvement de pensée. Cette troisième vague se divise en effet en de nombreux courants dont certains sont contradictoires, par exemple sur des enjeux tels que la prostitution, la GPA, la transsexualité ou la pornographie. Elle est marquée par une ouverture à de nouveaux enjeux, comme la question du genre, le croisement des luttes féministes et antiracistes, etc. Cela rend difficile à un individu non-informé de se positionner facilement comme féministe, les positions à défendre étant plus nombreuses, parfois contre-intuitives ou même controversées.

Les inégalités entre hommes et femmes persistent, à la fois au niveau national et mondial. Si les salaires entre hommes et femmes sont désormais proches de l'égalité pour un travail égal, ces dernières accèdent moins aux postes à responsabilité (on parle de « plafond de verre »). Les femmes sont également davantage victimes de violence conjugale. Au niveau mondial, les évolutions sont contradictoires : si des progrès sont notables, par exemple en Arabie Saoudite où les femmes ont obtenu le droit de vote l'an passé et de conduire en septembre 2017, les infanticides de jeunes filles en Asie du sud-Est dans les dernières décennies se traduisent par un déficit démographique évalué à 100 millions de femmes. Des régressions ont également lieu, comme en Russie (où l'on peut défendre l'idée que les femmes étaient davantage égaux aux hommes sous le communisme) ou en Turquie. Ces régressions montrent que les acquis des droits des femmes sont fragiles et peuvent être renversés rapidement en période de crise ; la série télévisée dystopique The Handmaid's Tale, qui a reçu plusieurs Emmy Awards ce mois-ci, se réfère à ce risque de dégradation des droits des femmes. Face à ces inégalités persistantes ou renouvelées, être féministe apparaît comme un impératif moral au sens de Sartre : ne pas réagir aux injustices, c'est s'en rendre complice. Il faut donc adopter un comportement propre à améliorer l'égalité entre les sexes.

Des inquiétudes, plus ou moins légitimes, sur les conséquences de l'extension des revendications féministes ne suffisent pas à diminuer l'importance d'être féministes.

Certains craignent que l'extension du féminisme n'aboutisse à une forme de guerre des sexes ou de « féminisation » de la société. Les Men's rights activists estiment ainsi que les luttes féminines ont été dommageables aux hommes, et doivent être remises en cause. Si certains sont inaudibles du fait de leur posture anti-féminine assumée (dans la lignée du Manifeste du futurisme qui, au début du XX^e siècle, proclamait « le mépris des femmes »), d'autres notent plus légitimement que les femmes obtiennent plus souvent la garde des enfants en cas de divorce que les hommes sont davantage exposés à des métiers dangereux (pompier, par exemple), ou que les femmes ont désormais de meilleurs résultats scolaires dans presque toutes les matières. Récemment, une lettre d'un employé de Google, licencié par la suite, remettait en question les pratiques de discrimination positive dont bénéficiaient les femmes dans les embauches et les promotions. Toutefois, beaucoup de ces inquiétudes sont solubles dans le féminisme : la volonté de parvenir à une égalité homme/femme peut passer par des mesures destinées à améliorer le sort des hommes.

L'idée d'une féminisation de la société s'appuie sur une supposée propagation des valeurs associées à la féminité, telles que le soin ou l'instinct maternel, à tous les domaines. Certains auteurs évoquent ainsi le développement d'un « Etat nounou » ou d'un « Big Mother » qui déresponsabiliserait les individus s'inscrivant dans la prolongation des inquiétudes de Tocqueville dans De la Démocratie en Amérique sur l'extension du pouvoir de l'Etat dans les sociétés individualistes. Si les théories du care, développées aux Etats-Unis autour de l'idée d'une société prenant meilleure soin des plus vulnérables, sont souvent visées, la réalité du phénomène est sujet à caution et ne remet pas en cause la visée d'une égalité des droits.

D'autres inquiétudes sont liées aux conséquences possibles d'une quête sans limite d'égalité entre les sexes. Montesquieu, dans l'Esprit des lois, s'inquiétait des conséquences dommageables sur la vertu des citoyens d'une quête « d'égalité extrême » qui conduirait chacun à ne plus accorder sa confiance qu'à lui-même. Tocqueville analyse pour sa part le dynamisme de quête infini d'égalité qu'il voit comme étant au cœur du processus démocratique. Après l'égalité des droits, le féminisme conduirait à la volonté d'une égalité parfaite entre hommes et femmes, au mépris des différences biologiques et au risque d'aboutir à une société peuplée d'individus identiques ou souhaitant l'être. On peut toutefois considérer que cette quête d'égalité est contrebalancée, dans les sociétés modernes,

par un souci d'affirmation de soi et de ses appartenances, notamment sexuelles, qui permettrait d'éviter cet écueil.

Les revendications féministes peuvent aussi être remises en question par l'idée qu'elles font partie d'un mouvement d'affirmation des droits individuels aux dépens de l'unité du Droit qui fonde la société. Cette position, qui s'appuie sur la pensée de Legendre ou d'Alain Supiot, risque toutefois de favoriser le maintien d'un statu quo sociétal face à des inégalités difficiles à ignorer.

Les réussites et les réactions suscitées par le féminisme ne réduisent pas l'injonction morale à être féministe aujourd'hui. Être féministe implique à la fois des évolutions dans la façon d'être en société et au sein d'institutions publiques.

L'injonction morale à être féministe encore aujourd'hui se traduit par le devoir de participer à l'amélioration des rapports entre sexes dans la société (A) et de mieux intégrer les enjeux relatifs à l'égalité des sexes en tant qu'agent public (B).

Être féministe implique une réévaluation des formes que prend la civilité dans les sociétés contemporaines. En tant que simple citoyen, être féministe consiste avant tout à adopter un comportement compatible avec l'idée d'une égalité entre femmes et hommes. Cela implique avant tout de lutter contre les stéréotypes de genre, assimilables au sexisme, à la fois dans son propre comportement et celui des autres. Pour Michel Serres, la réduction d'un individu à une seule de ses appartenances, comme si elle épuisait son identité, est la définition même de racisme ; le sexisme obéit à la même logique. Il perpétue des inégalités face à la société, par exemple en désintéressant les jeunes filles des mathématiques au cours de leur socialisation. Outre le contrôle de son propre comportement, cette lutte contre les stéréotypes peut passer, pour les créateurs, de réaliser des œuvres qui remettent en question les stéréotypes de genre. Le test de Bechdel est ainsi souvent utilisé pour mesurer si les personnages féminins d'une œuvre sont des individus à part entière ou de faire valoir. Les représentations ainsi créées sont très importantes par leur impact sur les esprits. Pour les éducateurs, être féministe consisterait plutôt à s'assurer que hommes et femmes auront accès aux mêmes opportunités plus tard dans leur vie, sans qu'ils soient orientés dans leurs choix par des modèles genrés acquis lors de l'éducation. Une telle attitude ne revient pas à nier les différences de genre (comme l'ont affirmé certains opposants au programme des ABCD de l'égalité) mais à une manière d'assurer une égalité des chances.

Être féministe peut éventuellement se prolonger par une action militante. Les succès des revendications féministes au cours des dernières décennies ont largement été dus à des mouvements militants très divers, informant, sensibilisant et provoquant la réflexion dans la société. Récemment, des débats sur des enjeux féministes ont ainsi été provoqués par de simples publications sur des blogs, par exemple, autour de l'inégale répartition de la « charge mentale » dans les couples, ou de la persistance des discriminations et du harcèlement au travail et dans l'espace public (avec des sites comme Paye ta Shnek ou Paye ta robe d'avocat).

Les agents et responsables publics ont quant à eux des obligations particulières qui rendent d'autant plus nécessaire pour eux d'être féministe. L'égalité entre hommes et femmes est en effet reconnu dans la Constitution ; le devoir de neutralité du fonctionnaire implique de ne pas prendre en compte le sexe de l'usager pour répondre à ses demandes ; des normes successives ont renforcé les pourcentages de femmes qui doivent être nommées à des postes de responsabilité. Au-delà de ces obligations légales, être féministe dans la fonction publique nécessite de prendre en compte les demandes des femmes comme des hommes dans l'élaboration de toutes les politiques publiques. Aujourd'hui, la question de l'adaptation de l'urbanisme aux besoins des femmes, jusque-là peu pris en compte, est ainsi posée après des dénonciations de harcèlement de rue. Le recours à des guides de bonnes pratiques ou à des usages peut également être envisagé pour informer et orienter les comportements des citoyens, entreprises et agents publics.

Au niveau politique, plusieurs avancées ont été opérées dans les dernières années. Les élections départementales respectent désormais la parité ; les gouvernements sont généralement composés d'autant de femmes que d'hommes. Pour les hommes politiques, être féministe doit passer notamment par l'action internationale (en soutien, par exemple, à l'initiative HeForShe de l'ONU) et par un comportement digne en toutes circonstances (en bannissant certains comportements sexistes).

Etre féministe reste donc un devoir moral, qui impose certains comportements civils minimaux au citoyen et une véritable neutralité aux agents publics.

Dans Les non frères aux pays de l'égalité, Réjane Sénec montre que les femmes restent souvent considérées comme des citoyennes de seconde zone auxquelles l'égalité ne s'applique que si elles en ont fait les preuves. Elle attribue cela au mythe de la « fraternité » révolutionnaire, qui exclut les femmes. Sur le plan symbolique, le remplacement de ce terme par « adelphité », plus neutre, a été proposé et pourrait faire l'objet d'un débat citoyen sur la devise républicaine.